



CTPD du 20 janvier 2011 – Le dialogue social en panne

Le CTPD consacré aux suppressions d'emplois 2011 est convoqué le 20 janvier 2011. FO n'y participera pas

Pour F.O.- DGFIP, la suppression de 14 emplois dans le Tarn après les suppressions des années précédentes est inacceptable. Quelles sont les raisons qui conduisent à ces suppressions ? Comment les services déjà surchargés arriveront à fonctionner dans ces conditions ?

Respecter le service républicain c'est lui accorder les moyens nécessaires pour garantir sa neutralité, la correcte exécution des missions et de bonnes conditions de travail pour tous les personnels.

On assèche les réseaux de leurs effectifs et on s'interroge, dans le même temps, sur comment mieux travailler demain.

Quand ouvrira-t-on enfin le débat de l'adéquation des moyens aux missions ? Quand cessera-t-on de chercher à être les plus exemplaires en matière de suppressions d'emplois pour rechercher l'exemplarité d'exercice du service public républicain ?

La DGFIP s'est surpassée dans l'application de la règle du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite.

La diminution incessante des effectifs s'inscrit dans la perspective de poursuivre cette démarche sur les trois années à venir afin de parvenir à une suppression de 100 000 postes supplémentaires dans la Fonction Publique sur la période 2011-2013.

Dans cette logique, des efforts seront encore demandés à la DGFIP, ce qui démontre que tous les nouveaux gains de productivité ne serviront qu'à permettre les suppressions d'emplois et non l'amélioration des conditions de travail.

La suppression annuelle et systématique de 2 500 ETPT entraîne de grandes difficultés dans nos services et la DGFIP devrait se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome FRANCE TELECOM

La catégorie C a perdu plus de 20 % de ses effectifs depuis 2006, soit 11 953 ETPT qui sont loin d'avoir bénéficié d'une promotion inter-catégorielle.

Pour F.O.81, il ne suffit pas d'affirmer la nécessité de maintenir la « qualité du service rendu » et de conserver les missions. Encore faut-il que le nombre d'agents soit suffisant pour accueillir les citoyens.

Pour F.O.- DGFIP 81, alors même que les difficultés se multiplient dans les services, cela ne peut être acceptable.

Les agents, se demandent si l'on entend continuer à se moquer longtemps d'eux au vu des difficultés qu'ils rencontrent.

MONTRONS NOTRE DETERMINATION LE 20/1/2011 DEVANT LA DDFIP AV CHARLES DE GAULLE À ALBI (ex Trésorerie Générale)

RASSEMBLEMENT DEVANT LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU TARN LE 20/01/2011 A 14 H